



Initiales du maire

Initiales du Sec.- Trés.

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Potton

Séance extraordinaire du Conseil municipal du Canton de Potton tenue **mercredi le 13 avril 2016** à 19 heures à la salle des comités de l'Hôtel de Ville. La séance débute à 19h15.

Sont présents, le Maire Louis Veillon, la Conseillère Diane Rypinski Marcoux, les conseillers André Ducharme, Pierre Pouliot et Michael Laplume; la Conseillère Edith Smeesters et le Conseiller Michel Daigneault sont absents (absences justifiées). Tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation dans les délais requis par la loi.

La séance est présidée par le Maire Monsieur Louis Veillon. Le Directeur général secrétaire trésorier, Monsieur Thierry Roger, est également présent et agit comme secrétaire d'assemblée. Aucun citoyen ne prend part à l'assemblée.

1- OUVERTURE DE LA SESSION SPÉCIALE ET PRÉSENCES

Le maire, Louis Veillon constate le quorum et déclare la session ouverte.

2016 04 31

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Pouliot
et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que présenté.

ORDRE DU JOUR **Séance extraordinaire** **13 avril 2016 à 19 heures**

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire et présences;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Présentation du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2015;
- 4- Dépôt du rapport du vérificateur et adoption des états financiers vérifiés pour 2015;
- 5- Période de questions;
- 6- Fermeture de l'assemblée.

Adopté.

3- **Présentation du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2015**

Une présentation du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2015 est faite par monsieur Shawn Frost, comptable agréé, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, aux membres du Conseil municipal.

2016 04 32

4- **Dépôt du rapport du vérificateur et adoption des états financiers vérifiés pour 2015**

Le Directeur général secrétaire trésorier, Monsieur Thierry Roger, dépose le rapport du vérificateur et les états financiers vérifiés pour l'année 2015, tel que prévoit l'article 176.1 du Code Municipal.

CONSIDÉRANT QU'une présentation du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2015 a été faite par monsieur Shawn Frost, comptable agréé, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, lors de la séance de travail précédent la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont tous reçu copie desdits documents et en prennent acte;

Initiales du maire

Initiales du Sec.- Trés.

EN CONSÉQUENCE
il est proposé par Diane Rypinski Marcoux
et résolu

D'ADOPTER les états financiers vérifiés pour 2015, tels que présentés par la firme
Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés.

Adoptée.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'étant présent, cette période n'est pas utilisée.

6- FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Pierre Pouliot** et résolu que l'assemblée soit levée à 19h20.

Le tout respectueusement soumis,

Louis Veillon
Maire

Thierry Roger,
Directeur général secrétaire trésorier

*Je, Louis Veillon, maire de la municipalité du
Canton de Potton, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*